

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANCOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, par la soussignée, Lucie Camiré, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Val-Joli que lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 5 décembre 2011, les membres du conseil ont adopté une résolution confirmant le calendrier des séances du conseil pour l'année 2012 et qui se lit comme suit :

2011-12-161 10. ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2012

Il est proposé par le conseiller S. Côté
Appuyé par le conseiller Camiré

D'adopter le calendrier des séances du conseil 2012 tel que prévu:

Ces réunions ont lieu à l'hôtel de ville de Val-Joli au 500, Route 249, Val-Joli (Qc) J1S 0E8 à 20h00.

- Lundi, le 9 janvier
- Lundi, le 6 février
- Lundi, le 5 mars
- Lundi, le 2 avril
- Lundi, le 7 mai
- Lundi, le 4 juin
- Lundi, le 9 juillet
- Lundi, le 6 août
- Lundi, le 10 septembre
- Lundi, le 1er octobre
- Lundi, le 5 novembre
- Lundi, le 3 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale/secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Proposition adoptée

Donné à Val-Joli, ce 6 décembre 2011.

Lucie Camiré
Directrice générale et secrétaire-trésorière